



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

22 DEC. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



20156294

ale,
i,

N° d'entreprise : 0840 729 187

Nom

(en entier) : **Alumni Europae**

(en abrégé) : **AE**

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Avenue Huart Hamoir 48, 1030 Bruxelles

Objet de l'acte : Suite aux Assemblées Générales du 9 octobre 2018, 19 octobre 2019 et 10 octobre 2020, le moniteur belge est prié de noter les décisions suivantes prises par unanimité:

1. Modifications des Status

L'article 5.2.1 des status est modifié comme suit:

"L'ASBL est gérée par un Conseil d'Administration composé de 17 personnes. Sur demande du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale peut décider d'une augmentation/diminution du nombre de membres. Au moins 70% des membres devront être des membres ordinaires en ordre de cotisation ou ayant fait un don en espèces (voir article 4.2.2); 30% des autres postes peuvent être attribués sur proposition du Conseil d'Administration à des représentants des membres extraordinaires. Un de ces postes sera réservé à un représentant des associations de parents d'élèves des écoles européennes."

L'article 5.3 est modifié comme suit:

"Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres au moins cinq membres exécutifs dont un président, un trésorier, un secrétaire et un délégué à la protection des données."

2. Nomination au Conseil d'Administration:

Camille Taper, née le 10 juin 1990 à Uccle (Belgique), domiciliée à 157 Avenue General Eisenhower, 1030 Schaerbeek, Belgique

Hendrik Schüller, né le 10 aout 1985 à Frechen (Allemagne), domicilié à Tomburgstrasse 51, Pulheim Brauweiler 50259, Allemagne

Carlo Giudice, né le 13 novembre 1999 à Etterbeek (Belgique), domicilié à rue du Cornet 117 Etterbeek, Bruxelles 1040, Belgique

Martine Reicherts, née le 13 avril 1957 à Luxembourg (Luxembourg), domiciliée à 29 rue de Bragance, L1255 Luxembourg, Luxembourg.

Ildiko Meny, née le 6 mars 1969 à Karlsruhe (Allemagne), domiciliée à Erasmusstrasse 5, 10553 Berlin, Allemagne,

Jean-Louis Hanff, né le 25 aout 1992 à Mindelo (Cap-Vert), domicilié à 276 Rue Théodore de Cuyper 1200 Woluwé Saint Lambert, 1200 Bruxelles, Belgique

Alexander Zammit, né le 7 avril 1988 à Pieta (Malte), domiciliée à Avenue le Marinel 19, 1040 Bruxelles Belgique

Katrin Hoppmann, née le 6 mai 1962 à Schaerbeek (Belgique), domiciliée à Bahnhofstrasse 20, D -26160 Bad Zwischenahn, Allemagne.

Jean Gasc, né le 7 juin 2000 à Oxford (Royaume-Uni), domicilié à 14 Picklers Hill, Abingdon (Royaume-Uni)

Max Likin, né le 25 mai 1960 à Schaerbeek (Belgique), domicilié à 6016 41st St Ave NE, Seattle Washington (Etats-Unis)

Aurélie Verbeken, née le 3 novembre 1989 à Antwerpen (Belgique), domicilié à Vollickstraat 30, 1785 Brussegem, Belgique.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



3-Suite à la réunion du Conseil d'Administration du mardi 26 novembre 2019, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Reinhold Ziegler, président
Michael Stenger, trésorier
Guy Janaway, secrétaire
J. Thomas Fairhurst, délégué à la protection des données
Alba Morganti, administrateur
Olivier Brissaud, administrateur
Camille Taper, administrateur
Hendrik Schüller, administrateur
Martine Reicherts, administrateur
Carlo Giudice, administrateur
Jean-Louis Hanff, administrateur
Ildiko Meny, administrateur
Alexander Zammit, administrateur
Katrín Hoppmann, administrateur
Jean Gasc, administrateur
Max Likin, administrateur

Guy Janaway agissant en tant que secrétaire de l'association certifie la présente sincère et complète.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).